



## COMMUNE DE BAVOIS

### **PREAVIS MUNICIPAL NO 40/2020 EN SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 8 DECEMBRE 2020**

---

#### **OBJET : Budget 2021**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil communal de Bavois,

La Municipalité soumet à l'approbation du Conseil communal le budget de fonctionnement de l'année 2021 qu'elle a adopté dans sa séance du 2 novembre 2020.

Malgré les incertitudes liées à l'impact économique causé par la crise sanitaire actuelle, le budget de l'année 2021 laisse apparaître un excédent de charges de **fr. 65'006.00** pour un budget total de **fr. 4'347'439.00**.

Malgré cet excédent de charges, la marge d'autofinancement du budget 2021 est de **fr. 365'104.00**.

Des amortissements comptables d'un montant de **fr. 350'730.00** ont été comptabilisés ainsi que **fr. 30'000.00** du patrimoine financier correspondant aux appartements protégés de la Résidence des Pies.

#### **Point 1 : Administration générale**

##### **110 : Secrétariat municipal, bourse**

Compte 110.3050.00 L'assurance perte de gain maladie a été revue auprès de la Vaudoise Assurances. Notre taux de cotisation sera abaissé à 2.9% (actuellement 4.1%) de la masse salariale et la durée des jours d'absence non-couverts passera de 15 à 30 jours.

Compte 110.3180.01 Le changement de notre système informatique (selon préavis no 38/2020) entraînera des abonnements informatiques plus élevés.

Compte 110.3310.00 Suite au préavis no 38/2020, un montant de **fr. 12'000.00** est porté au budget pour l'amortissement du nouveau système informatique.

#### **Point 2 : Finances**

##### **21 : Impôts**

L'impôt sur le revenu des personnes physiques, compte 210.4001.00 et sur la fortune des personnes physiques, compte 210.4002.00 ont été estimés sur la base d'un tableau fourni par l'Etat de Vaud.

L'impôt complémentaire sur les immeubles (PM) entré en vigueur en 2020, compte 210.4013.00 a été estimé par l'ACI. Le montant de cet impôt ne sera connu qu'en début 2021. De ce fait, le même budget a été prévu pour l'année 2021.

Suite à l'entrée en vigueur de la réforme fiscale en 2020 (RFFA), les chiffres concernant la compensation des 31.6 mios ont été communiqués par l'ACI, compte 210.4510.00 **fr. 4'445.00**.

### **Point 3 : Domaines et bâtiments**

#### **31 : Terrains**

##### **Chiffre 31 : Terrains**

Dans le compte 310.4360.00 un montant de **fr. 30'000.00** représente **fr. 20'000.00** de location de la place de tri et **fr. 10'000.00** de participation à l'amenée d'électricité par l'entreprise Dynaécosol.

#### **35 : Bâtiments**

##### **Chiffre 350 : Les Pies**

Divers travaux prévus au compte 350.3180.00. Cette année, nous avons mis au budget l'amortissement financier des appartements protégés compte 350.3300.00. Compte 350.4271.00 les locations ont été calculées sur 5 appartements loués.

##### **Chiffre 353 : Collège**

Divers entretiens ont été prévus au budget, soit le remplacement des vannes thermostatiques dans les classes et la rénovation de la surface de la place de jeux au compte 353.3140.00.

##### **Chiffre 354 : Grande Salle**

Compte 354.3140.00 Divers travaux d'isolation, d'électricité, d'éclairage sont à prévoir pour un montant de **fr. 26'000.00**.

##### **Chiffre 356 : Eglise**

Suite à l'incendie du 30 septembre 2019, les travaux de réfection ont été terminés durant le 1<sup>er</sup> semestre 2020. De ce fait, aucun entretien n'est à prévoir pour l'année 2021.

##### **Chiffre 358 : Ancienne Poste et Bourse des Pauvres**

###### **Ancienne Poste**

Compte 358.3140.00 la somme de **fr. 6'000.00** comprend notamment le nettoyage du chauffage au sol.

###### **Bourse des Pauvres**

Suite au décès de notre locataire, un montant de **fr. 5'000.00** au compte 358.3180.01 est prévu pour effectuer une étude sur le devenir de ce bâtiment. De ce fait, aucune location ne sera perçue pour l'année à venir.

### **Point 4 : Travaux**

##### **Chiffre 42 : Service de l'urbanisme – PGA**

Compte 420.3185.00 des honoraires d'un montant de **fr. 20'000.00** sont prévus pour le bureau AWA.

##### **Chiffre 43 : Routes et chemins**

Compte 430.3143.00 le montant de **fr. 21'000.00** correspond au remplacement de 3 armoires électriques et changement de candélabres.

Compte 430.3313.00 suite à l'achat de notre nouveau véhicule communal, préavis 36/2020, un amortissement est prévu pour une durée de 5 ans.

### **Point 6 : Police**

##### **Chiffre 61 : Corps de police**

Compte 610.3012.00 suite au changement de notre préposé au stationnement, augmentation des heures de travail, et des rentrées au compte 610.4370.00.

## Point 7 : Sécurité sociale

### **Chiffre 72 : Prévoyance sociale**

*Parascolaire*

Compte 720.3510.40 Loi d'accueil de jour des enfants (AJOVAL) en augmentation de **fr. 21'480.00** par rapport aux comptes 2019.

720.3510.41 UAPE part communale : **fr. 138'500.00** contre **fr. 116'000.00** en 2019 soit une augmentation de **fr. 22'500.00** par rapport aux comptes 2019. Il est à noter que cette augmentation est due au fait que notre structure est occupée uniquement par des enfants de Bavois.

A ces charges supplémentaires se rajoutent **fr. 19'400.00** pour le réfectoire et la salle pique-nique à Chavornay compte 720.3510.46 (**fr. 20'000.00 déjà prévus au budget 2020**).

### **Budget des investissements – préavis à venir**

- La mise en séparatif ainsi que la réfection de la chaussée de la RC 289/303 préavis no 32/2020 travaux jusqu'à l'été 2021.
- L'aménagement d'un terrain multisports ainsi que l'achat de la parcelle jouxtant le Collège de Couvaloup feront l'objet du préavis no 39/2020.
- L'assainissement des buts de tirs fera l'objet d'un préavis séparé dans le courant du 1<sup>er</sup> semestre 2021.

### **Conclusion :**

En conclusion, la Municipalité invite le Conseil communal à prendre la décision suivante :

#### **Le Conseil communal,**

- vu le préavis municipal ci-dessus,
- considérant que celui-ci figure à l'ordre du jour,
- ayant entendu le rapport de la commission de gestion et finances,

### **Décide :**

- D'approuver le budget 2021 avec un excédent de charges de **fr. 65'006.00** tel que présenté.
- De décharger la commission de gestion et finances de son mandat.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic  
Thierry Salzmann

La Secrétaire  
Carole Pose



Bavois, le 9 novembre 2020